



Avis révisé d'audience publique

Le 5 avril 2017

Réf. 2017-H-02

Révision 1

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) annonce le lieu et un changement aux dates de la Partie 2 de l'audience publique sur la demande de la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick (Énergie NB) concernant le renouvellement, pour une période de cinq ans, de son permis d'exploitation d'un réacteur nucléaire de puissance à la centrale nucléaire de Point Lepreau.

En raison du nombre d'interventions à examiner au cours de la Partie 2 de l'audience publique, la journée du 9 mai a été ajoutée.

La Partie 1 de l'audience s'est déroulée le 26 janvier 2017 à Ottawa (Ontario).

Dates (Partie 2) : **Les 9, 10 et 11 mai 2017**

Lieu : **Hôtel Delta, 39, rue King, Saint John (Nouveau-Brunswick),
salles de bal A et B**

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca) et sera disponible sur le site pendant 90 jours.

Les mémoires déposés par Énergie NB et les recommandations du personnel de la CCSN qui ont été examinés lors de la Partie 1 de l'audience ainsi que les mémoires déposés par le public ne sont pas affichés en ligne. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement à partir du site Web de la CCSN. On peut trouver plus de renseignements sur l'audience ou sur le processus d'audiences publiques de la Commission sur le site Web de la CCSN.

Pour des renseignements, veuillez communiquer avec :

Agente principale du tribunal, Secrétariat
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : cns.interventions.ccsn@canada.ca